



ATELIER DE FISCALITÉ DES LOCAUX D'HABITATION

Objectifs

Comment valoriser les ressources fiscales sans toucher aux taux ?

Connaître les fondamentaux de la fiscalité locale

Acquérir une méthodologie pour valoriser les bases d'imposition et rétablir l'équité fiscale

Accompagner la mise en place de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation « RVLLH »

Formateur

Catherine TESTUD

FormaEco

Organisation

DATE : Jeudi 3 décembre 2020

DURÉE : 7 heures

LIEU : Centre de gestion de la fonction publique du Puy-de-Dôme

HORAIRES : 9h00 à 17h00

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Lundi 14 septembre 2020 à 18h00

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation
SUPPORT PÉDAGOGIQUE : Le diaporama de la formation

Contenu

Appréhender les incidences de la réforme de la taxe d'habitation (TH)

- Le point sur la réforme en cours
- Comprendre les mécanismes de compensation prévus
- Quelles actions mener pour optimiser les effets pour ma collectivité ?
- Les incidences sur les contribuables

Comprendre le calcul des bases d'imposition

- Les failles du système déclaratif
- Valeur locative et revenu cadastral
- Mode de calcul de la valeur locative : composantes, éléments de pondération...
- Le procès-verbal (PV70), disposez-vous de ce document essentiel ?

Comment travailler la fiscalité locale sur mon territoire ?

- Savoir identifier les anomalies (sous-évaluations...)
- Quelles actions mener ?
- Evaluer les ressources potentielles, l'iniquité sur le territoire !
- Le rôle de la Commission Communale des Impôts Direct (CCID)
Quelle coopération avec les services fiscaux ?

Exercice pratique de consultation des données cadastrales de sa commune, mise en évidence des incohérences et sous-évaluations, simulations de recettes complémentaires.
Mise à disposition de supports personnalisés, concret et facile d'utilisation

